

# Communiqué de Presse

Le 09/12/2024

## Travaux milieux aquatiques : fin de chantier !



Les travaux milieux aquatiques sous maîtrise d'ouvrage du Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) sont finis pour cette année 2024 !

Ces travaux se sont déroulés d'août à fin octobre. Les conditions météo ont fortement limité les conditions d'accès aux engins sur certains de linéaires de travaux. En effet, il est tombé pas moins de 1100 mm de pluie en une année, comparé au 800 mm en temps normal.

Au total, 1.5 km de travaux de curage dans les marais et 5 km de restauration de cours d'eau en amont du bassin versant, pour un cout global de 200 000€.

Au préalable des actions de coupes réalisées sur la végétation de berges pour permettre la bonne exécution des travaux. Ces différentes opérations ont été faites en respectant les périodes réglementaires d'interventions.

Cette année, ces travaux ont été réalisés sur les secteurs de **Saint Gildas des Bois, Campbon, Quilly, Guenrouet, Bouvron et Brière.**

Mattis ROTUREAU, technicien milieux aquatiques, précise : « *Ces écosystèmes précieux assurent des rôles clé pour tous, notamment en participant à l'épuration de la qualité des eaux* »

Ces travaux vont permettre en premier, de créer une diversité d'écoulements du cours d'eau, une diversité d'habitats pour la faune aquatique. Le deuxième but de ces travaux est de recharger les nappes phréatiques adjacentes aux cours d'eau.

Ces actions sont réalisable grâce aux propriétaires riverains et agriculteurs qui facilitent les accès aux parcelles attenantes aux cours d'eau.

Ces travaux sont réalisés dans le cadre du Contrat Territorial EAU 2023-2025 du Syndicat du Bassin Versant du Brivet et sont financés par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire Atlantique et le Syndicat du Bassin Versant du Brivet.

Il est également soutenu par la préfecture des Pays de la Loire, les Communautés de Communes et d'Agglomérations du territoire (CARENE, Cap Atlantique, CC Pontchâteau Saint-Gildas-des-Bois, CC Estuaire et Sillon et Région de Blain).

Plus d'informations : contacter le SBVB au 02 40 45 60 92 ou informez-vous sur le site internet du SBVB : [www.svbv.fr](http://www.svbv.fr)



*Le Syndicat du Bassin Versant du Brivet (SBVB) est une collectivité territoriale ayant pour missions la gestion équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques, ainsi que la prévention contre les inondations, sur le territoire du Bassin Versant Brière-Brivet. Ce territoire s'étend sur 800 km<sup>2</sup> entre l'estuaire de la Vilaine et l'estuaire de la Loire, la presqu'île de Guérande et le canal de Nantes à Brest.*

## Contacts

Syndicat du Bassin Versant du Brivet

Mattis ROTUREAU technicien milieux aquatiques  
[mattis.rotureau@sbvb.fr](mailto:mattis.rotureau@sbvb.fr) 02 40 45 57 11

Mathilde GOALABRE, Animatrice Bassin Versant (en charge de la communication)  
[mathilde.goalabre@sbvb.fr](mailto:mathilde.goalabre@sbvb.fr)

5 rue des Frères Lumière – 02 40 45 60 92 [www.svbv.fr](http://www.svbv.fr)